

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DES DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ ET DIPLÔMES INTER UNIVERSITAIRES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Éducation,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys des Diplômes d'Université (DU) et des Diplômes Inter Universitaires (DIU) de l'UFR de Médecine et Professions Paramédicales comme suit :

DU « Etude de la sexualité humaine option Conseil et éducation sexuelle » - 2^{ème} Année

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH
Cécile MIELE, Vice-président du jury, Psychologue

Laurent SAVAREUX, Urologue libéral
Stéphanie MESTRES, PH
Christine JACOMBET, PH
Julie GENESTE, PH

DU « Relation d'Aide par la médiation animale (R.A.M.A.) »

Membres du jury :

Laurent GERBAUD, Président du jury, PU-PH
Didier VERNAY, Vice-président du jury, PH

Martine AURIACOMBE, Enseignante en APA/ Praticienne et formatrice en RAMA
Bénédicte BELGACEM, Infirmière – Ingénieur qualité
Mélie DAVEREDE, Ethologie – Praticienne en Médiation animale
Mélania MARTIN-TESSYRE, Vétérinaire clinicienne – intervenante et formatrice en médiation animale

DU « Hypnose Médicale »

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH

Julie GENESTE, Vice-président du jury, PH

Julien HEROS, Psychologue

Philippe MARC, Infirmier

Nicolas DUBLANCHET, PH

DU « Médecine palliative et d'accompagnement »

Membres du jury :

Virginie GUASTELLA, Président du jury, PU Associé

Axelle VAN LANDER, Vice-président du jury, MCU Associé

Andréa TAROT, Intervenant extérieur

Sandrine BRAUD, Intervenant extérieur

DIU « Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires »

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH

Michèle VILLEMAYRE-PLANE, Vice-président du jury, PH

Catherine MASSOUBRE, PU-PH

Mircea POLOSAN, PU-PH

Marie-France VAILLANT, Diététicienne

Natacha GERMAIN, PU-PH

Claire BUIS, PH

Thierry BOUGEROL, PU-PH

Marie ABBES, Neuropsychologue

DIU « Arthroscopie »

Membres du jury :

Stéphane BOISGARD, Président du jury, PU-PH

Stéphane DESCAMPS, Vice-président du jury, PU-PH

Roger ERIVAN, PH

Guillaume VILLATTE, PH

DIU « Chirurgie de l'épaule et du coude »

Membres du jury :

Stéphane BOISGARD, Président du jury, PU-PH

Pierre METAIS, PH
Guillaume VILLATTE, PH

DIU « Echocardiographie Doppler »

Membres du jury :

Guillaume CLERFOND, Président du jury, PH
Romain PIERRARD, Vice-président du jury, PH

Gilles BARONE-ROCHETTE, PU-PH
Roland HENAINE, PU-PH
Claire BERTAIL, PH

DIU « Etude de la sexualité humaine » 2^{ème} année

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH
Cécile MIELE, Vice-président du jury, Psychologue

Laurent SAVAREUX, Urologue libéral
Stéphanie MESTRES, PH
Christine JACOMET, PH
Julie GENESTE, PH

DIU « Pratiques médicales en santé au travail »

Membres du jury :

Frédéric DUTHEIL, Président du jury, PU-PH
Gil BOUDET, Vice-président du jury, Enseignant chercheur

Vincent LOPEZ, PH

DIU « Infirmier en santé au travail »

Membres du jury :

Frédéric DUTHEIL, Président du jury, PU-PH
Gil BOUDET, Vice-président du jury, Enseignant chercheur

Vincent LOPEZ, PH

DIU « Pratiques addictives »

Membres du jury :

Maurice DEMATTEIS, Président du jury, PU-PH
Georges BROUSSE, Vice-président du jury, PU-PH

Benjamin ROLLAND, PH- Psychiatre addictologue
Aurélia GAY, PH- Psychiatre addictologue
Lucie PENNEL, PH- Psychiatre addictologue
Julien CABE, PH- Psychiatre addictologue
Phillipe LACK, PH- Psychiatre addictologue
Jean-Luc BAILLY, MCF
Audrey SCHMITT-DISCHAMPS, PH- Psychiatre addictologue
Véronique BOUTE MAKOTA, PH- Psychiatre addictologue
Aurore TREMEY, PH- Psychiatre addictologue
Éric PEYRON, PH- Psychiatre addictologue

DIU « Rythmologie et stimulation cardiaque »

Membres du jury :

Romain ESCHALIER, Président du jury, PU-PH

Antoine DA COSTA, PU-PH
Pascal DEFAYE, PU-PH

DIU « Sexologie » 2^{ème} année

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH
Cécile MIELE, Vice-président du jury, Psychologue

Laurent SAVAREUX, Urologue libéral
Stéphanie MESTRES, PH
Christine JACOMET, PH
Julie GENESTE, PH

DIU « Thérapies cognitivo-comportementales »

Membres du jury :

Pierre-Michel LLORCA, Président du jury, PU-PH
Julie GENESTE, Vice-président du jury, PH

Fabien BOURLOT, PH
Pierre RYBARCZYK, Psychologue
Florence MOREL, Psychologue

DIU « Tabacologie et aide au sevrage tabagique »

Membres du jury :

Georges BROUSSE, Président du jury, PU-PH
Jean PERRIOT, Vice-président du jury, Pneumologue

Audrey SCHMITT-DISCHAMPS, Psychiatre addictologue
Véronique BOUTE MAKOTA, Psychiatre addictologue
Aurore TREMEY, Psychiatre addictologue
Christine LASSET, Oncogénéticienne
Bruno DEGANO, Pneumologue
Catherine MASSOUBRE, PU-PH
Mircea POLOSAN, Psychiatre addictologue
Philippe ARVERS, PH
Dominique TRIVIAUX, Médecin

DIU « Pathologie inflammatoire démyélinisante du système nerveux central »

Membres du jury :

Aurélie RUET, Président du jury, PU-PH
Pierre CLAVELOU, Vice-président du jury, PU-PH

Laurent MAGY, PU-PH
Pierre LABAUGE, PU-PH
Jean-Philippe NEAU, PU-PH
Jonathan CIRON PH

DIU « Colposcopie et Pathologies génitales liées aux H.P.V »

Membres du jury :

Benoît RABISCHONG, Président du jury, PU-PH
Gaultier CHENE, Vice-président du jury, PU-PH

Anne Gaëlle KAEMMERLEN, PH
Pauline LASSAIGNE, PH
Karine LE BAIL CARVAL, PH

DIU « Chirurgie vaginale et périnéale »

Membres du jury :

Benoît RABISCHONG, Président du jury, PU-PH
Sandrine CAMPAGNE-LOISEAU, Vice-président du jury, PH

Michel COSSON, PU-PH
Sandra CURINIER, PU

DIU « Pratique Médicale en station thermale »

Membres du jury :

Yves-Jean BIGNON, Président du jury, PU-PH
Gisèle KANNY, Vice-président du jury, PU-PH

Jean-Louis MONTASTRUC, PU Emérite
Christian HERISSON, PU Emérite
Patrick CARPENTIER, PU Emérite
Karine DUBOURG, Docteur en Pharmacie
Martine DUCLOS, PU-PH
Frédéric DUTHEIL, PU-PH

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05/06/2023

Le Président



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

07 JUIN 2023

- Publié le

07 JUIN 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.